



PLANCHERS POUTRELLES SCPR

Date:
02/12/2014

Page: 1/1

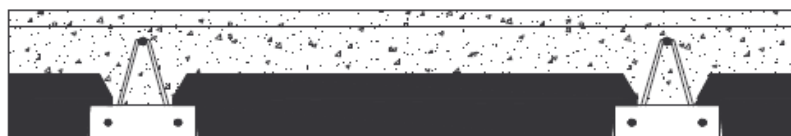
RTAA DOM : Performances acoustiques des planchers SCPR pour les parois séparatives horizontales entre logements

Rédacteur:
SD

Objet :

La présente note a pour but de présenter les performances acoustiques des planchers SCPR réalisés à base de poutrelles béton armé à treillis et **d'entrevous SCPR pleins en béton d'épaisseur 8 cm**. Le choix de ces entrevous permet d'obtenir des performances similaires aux dalles pleines de même masse.

Montage type à base d'entrevous pleins



Référentiel :

- RTAA DOM Arrêté du 17 avril 2009. (fiche d'application acoustique V1.1 décembre 2012)

Tableau 2 : caractéristiques acoustiques équivalentes

Masse surfacique du plancher support et Caractéristiques du revêtement de sol*	Bruits aériens Indice d'affaiblissement acoustique pondéré ($R_w + C$)	Niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé (L_{nw})
plancher support de masse supérieure ou égale à 450 kg/m ²	59 dB	74 dB
plancher support de masse supérieure ou égale à 400 kg/m ² et réduction du niveau de bruit de choc pondéré à L_w supérieur à 9 dB	57 dB	67 dB

* lorsque celui-ci apporte une réduction du niveau de bruit de choc pondéré à L_w supérieur à 9 dB

Ce tableau indique les valeurs limites:

- pour $R_w + C$ les performances du plancher doivent être \geq aux valeurs du tableau.
- pour L_{nw} les performances du plancher doivent être \leq aux valeurs du tableau.

- NF EN 15037-1 Système de plancher à poutrelles et entrevous
- Avis Technique CALFER 3/09-629.

Définition

- L'Indice d'affaiblissement pondéré **$R_w + C$** exprimé en dB (décibels) caractérise l'isolement acoustique aux **bruits aériens**.
- Le niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé, **L_{nw}** exprimé en dB, caractérise l'isolement acoustique aux **bruits de choc**.

Performances acoustiques des planchers SCPR :

Les performances acoustiques des montages sont calculées sur la base de la NF EN 15037-1 Annexe L.

	Montage	Masse surfacique	Bruits aériens $R_w + C$	Bruits de choc L_{nw}
Plancher de masse supérieur ou égale à 450 kg/m ²	8 + 12	460 kg/m²	59 dB (≥ 59 dB)	72 dB (< 74)
Plancher de masse supérieur ou égale à 400 kg/m ² et revêtement de sol souple avec sous couche acoustique > 9 dB.	8 + 10	410 kg/m²	57 dB (≥ 57 dB)	65 dB (< 67)

Conclusion:

Les planchers SCPR à base d'entrevous pleins répondent aux exigences de la RTAA DOM.